EPU 19, 29 avril, 2014

Intervention du Canada

**République Démocratique du Congo**

**Question**

La délégation congolaise peut-elle détailler comment elle entend donner suite au rapport de la MONUSCO d’avril 2014 sur les avancées et obstacles dans la lutte contre l’impunité des violences sexuelles?

**Recommandations**

Le Canada recommande que le gouvernement de la République démocratique du Congo:

1. renforce sa mise en œuvre de la *Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre* en accélérant les réformes du système judiciaire et de l’appareil sécuritaire pour améliorer l’accès à la justice, protéger la population et garantir le droit à la sécurité de la personne;
2. assure, dans le cadre d’un programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion ciblé, que les droits des femmes et des enfants soient l’objet d’une attention spécifique, particulièrement lorsqu’il s’agit d’empêcher qu’ils soient à nouveau recrutés par des groupes armés et qu’ils puissent jouir de leurs droits fondamentaux;
3. enquête immédiatement et fasse rapport d’ici la tenue des élections locales sur les allégations de détentions arbitraires de journalistes, activistes et opposants politiques.

**Observations (si le temps le permet):**

Le Canada est conscient des défis que la RDC doit relever dans la lutte contre les violences sexuelles et dans la démobilisation des enfants, mais la question de l’impunité continue de représenter un obstacle important à la stabilité, à la cohésion et au développement du pays.